

## EN BREF

### HAUTEVILLE

#### L'épouse a également été blessée

L'article qui faisait état, samedi, de l'émoi provoqué par l'intervention de la police dans un foyer à Hauteville comprenait une erreur. Les faits se sont bien déroulés lundi dernier et non mardi. Si le mari violent a effectivement reçu des soins, son épouse fait savoir qu'elle n'en est pas sortie indemne, comme pouvait le faire penser notre article. Le certificat médical indique qu'elle a notamment eu un doigt, une côte et le nez cassés. Les blessures reçues à la main ont nécessité une longue opération. Alors que le juge d'instruction retient la violence conjugale, la femme qualifie son agression de «tentative d'homicide».

### TIR OBLIGATOIRE

#### Fin août dernier délai

Tous les officiers subalternes (pl/t) astreints au tir, de la classe 1975 et plus jeunes, ainsi que les militaires de la classe 1976 et plus jeunes qui n'ont pas encore exécuté cette année le tir obligatoire avec leur arme personnelle doivent l'accomplir jusqu'au 31 août au plus tard auprès d'une société de tir reconnue, rappelle le Service cantonal des affaires militaires et de la protection de la population. Le comité de la société de tir du domicile renseigne sur la date de la dernière séance fixée durant le mois d'août.

### CROIX-ROUGE

#### Journée d'excursion pour les aînés

Le Club voyage de la Croix-Rouge fribourgeoise propose aux aînés une excursion au lac de Sauvabelin, le mardi 18 août. Départ à 13 h de la place de l'Abbé-Bovet, à Bulle, retour vers 17 h, au même endroit. Renseignements et inscriptions (jusqu'au mercredi 12 août): 026 347 39 40.

## À L'AGENDA

### CHARMEY

Croix des missions du Poyet: célébration d'une messe. **Ma 9 h 30.**

Chapelle des Arses: célébration d'une messe. **Je 9 h 30.**

Office du tourisme: départ pour la visite d'un chalet d'alpage à Vounetz, chez Germain Giller. Promenade guidée et dégustation. Inscriptions (jusqu'à lundi 17 h): Charmey Tourisme, 026 927 55 80. **Ma 8 h** (retour en fin de matinée).

Office du tourisme: départ pour une randonnée guidée «Le Van - col de Bounavalette», pour marcheurs bien entraînés. Temps de marche: 5 h. Inscriptions (jusqu'à mardi 17 h): Charmey Tourisme, 026 927 55 80. **Me 8 h.**

### SEMSALES

Tea-room de la fromagerie: fabrication de fromage, visite des caves d'affinage, dégustation de produits. Renseignements: Office du tourisme de Châtel-Saint-Denis/Les Paccots, 021 948 84 56. **Ma 10 h.**

# Ces créateurs à qui la crise donne des ailes

**START-UP.** Créer son entreprise alors que tout va mal. Le pari peut paraître risqué, mais il tente beaucoup de monde. Portraits croisés de trois de ces nouveaux entrepreneurs.

NICOLAS BEER

La crise, ils ne connaissent pas. Ou plutôt ont-ils décidé d'en tirer parti. Ces trois créateurs d'entreprise viennent de monter leur affaire ces dernières semaines. Si les domaines d'activités divergent, les motivations et les trajectoires présentent plusieurs similitudes.

Gisèle Butty, de La Joux, a travaillé dans la gestion d'entreprise avant de créer GB-multiservices, spécialisée dans la bureautique. Après une longue expérience dans le domaine des services, Anne Joray a décidé de faire de son passe-temps son métier: le tricot. Son entreprise La Tricot Anne a démarré le 20 juin à Semsales. Enfin, Pascal Etienne a mis sur pied Gentilis, une société de conseil en sécurité informatique, basée à Bulle.

Faute de statistiques, il est impossible de dire avec précision combien ils sont actuellement à créer ainsi leur société. Mais Olivier Allaman, directeur de Fri Up – une structure cantonale de soutien aux entrepreneurs – a déjà reçu autant de propositions en 2009 – 70 – que pour tout l'exercice 2008. «La création d'entreprises est typiquement un outil conjoncturel. Avec l'insatisfaction, les incertitudes, les futurs indépendants ont le sentiment d'être maîtres de leur destin.»

### Investissements limités

Premier point commun de ces entreprises: la légèreté de leur structure. Pour les deux prestataires de services, l'équipement se limite à un peu de matériel informatique. Quant à Anne Joray, elle a dû libérer une partie de son deuxième pilier pour constituer un stock de laine.

Ils démarrent seuls, même s'ils n'excluent pas, les affaires se développant, de s'attacher les services de collaborateurs.

## La crise, moteur de création

Fri Up, l'association cantonale d'aide aux entreprises existantes ou en création, reçoit deux à trois fois plus de sollicitations en période de crise qu'en temps normal. Les futurs entrepreneurs y trouvent d'abord une structure qui les aide à mûrir leur idée. Un diagnostic avant le démarrage permet de faire ressortir les forces et faiblesses du projet ainsi que de tester la motivation des candidats.

L'association propose ensuite un accompagnement de trois ans pour certaines entreprises très spécialisées. Ce soutien peut être local ou à l'échelon suisse, via son équivalent romand, Genilem.

Outre la mise à disposition gratuite de locaux pour un certain temps, les entreprises sélectionnées bénéficient de conseils, d'une logistique et de relations, par les membres du réseau.



Gisèle Butty, Pascal Etienne et Anne Joray (de g. à dr.) ont tous démarré leurs nouvelles activités cet été. CLAUDE HAYMOZ

En privilégiant les mandats, le travail à domicile ou de faibles pourcentages, ils espèrent conserver la souplesse qui les caractérise. Enfin, ils ont installé leur bureau à la maison, même si Anne Joray va déménager cet automne dans un local commercial.

### Le moment idéal

La crise, aucun n'en fait un fromage. Pour Gisèle Butty, GB-multiservices peut justement être une alternative pour une entreprise en difficulté. «Les tâches administratives – les salaires par exemple – doivent bien être suivies. En me sous-traitant ces activités, une PME peut éviter d'engager du personnel.» La réflexion de Pascal Etienne est analogue. Les problèmes de sécurité informatique ne disparaîtront pas en période de basse conjoncture.

La Veveysanne estime, elle, que son expérience de syndicaliste l'a blindée face à la pression. Et, de manière plus philo-

«Avec l'insatisfaction, les incertitudes, les futurs patrons ont le sentiment d'être maîtres de leur destin.»

sophique, elle ajoute: «C'est peut-être justement dans ces périodes difficiles que les gens ont besoin de plaisirs simples. Se retrouver autour d'un café, discuter. Chez moi, nous tricoterons.»

### Un choix assumé

Ces trois créateurs se retrouvent donc dans le leitmotiv de Pascal Etienne: agir au lieu de réagir, comme l'impose généralement la société. Ils ont tous décidé de suivre leur cœur et de faire ce dont ils avaient envie. Employé par un grand groupe de télécommunications puis par une assurance, le Bullois a pris une année sabbatique. A son retour, il ne s'imaginait pas retrouver le même genre d'emploi que par le passé.

Pour la Glânoise, être indépendante s'est imposé comme une évidence, puisque c'est la situation qu'elle a connue le plus longtemps durant sa carrière. Quant à Anne Joray, après une longue expérience dans le domaine des services, elle a simplement souhaité se tourner vers une activité manuelle, qui lui convient mieux.

Avant de faire le grand saut, les trois entrepreneurs sont allés chercher des conseils. Gisèle Butty profite d'un accom-

pagnement et surtout du réseau de l'Iro Mentor Club dont elle est membre. Anne Joray et Pascal Etienne sont, eux, passés par la case chômage, mais avec, dès le départ, l'ambition de lancer leur propre affaire.

Ils ont alors profité du soutien à l'activité indépendante (*lire ci-dessous*), une mesure prévue par la loi sur l'assurance-chômage qui libère le demandeur d'emploi de toute obligation pendant quatre mois.

Loin d'être de joyeux inconscients, ces trois créateurs ont donc pris un risque qu'ils jugent mesuré. Un pari qui semble tenter plus de monde en période de basse conjoncture. ■

## Le soutien du chômage

Le rôle premier de l'assurance-chômage est bien sûr de venir en aide aux demandeurs d'emploi. Les offices régionaux de placement (ORP) disposent néanmoins de deux outils pour accompagner les chômeurs désireux de devenir indépendants.

Chaque ORP dispose d'un répondant spécialisé dans la création d'entreprise. Les intéressés qui lui sont adressés doivent présenter leur projet ainsi qu'un petit *business plan*. Si l'affaire est jugée viable, le chômeur peut alors profiter de cours dispensés par une entreprise de conseils aux créateurs d'entreprises, à Granges-Paccot. Il y acquiert des connaissances en matière d'assurances sociales et les conséquences sur une prise d'activité indépendante ou apprend les modalités d'inscription au registre du commerce. Au terme de la formation, s'il juge l'entreprise trop risquée, le candidat garde la possibilité de retrouver ses indemnités de chômage. Si, au contraire, il est renforcé dans sa décision de devenir indépendant, il peut alors se lancer.

A ce moment intervient une mesure fédérale, le soutien à l'activité indépendante (SAI). L'assurance chômage prévoit de libérer le demandeur d'emploi de toute obligation pour une durée de quatre mois, pour lui permettre de préparer le lancement de son entreprise. Le SAI intervient impérativement avant l'inscription au registre du commerce, même si l'assuré peut commencer à avoir un revenu. Là encore, il conserve la possibilité de renoncer à son projet. «C'est important, car de nombreux créateurs doivent mobiliser leur deuxième pilier et cette décision représente toujours un risque», convient Hugues Sautière, chef de l'antenne Sud à l'ORP. Dans quelques rares cas, l'ORP peut encore aider les entrepreneurs en faisant appel à des sociétés de cautionnement. NB